

Active Foam

Shampooing neutre pour éviter la formation de gouttes

Détergent liquide, neutre et moussant qui favorise le séchage rapide, pour enlever la saleté de toute surface. Particulièrement approprié pour des lave-glaces de portail avec une conduite de cycle (utilisable en combinaison avec de la cire ou des produits sécheurs).



Station de lavage à portique



Station de lavage LS



Nettoyeur haute pression



Prépulvérisateur

Applications:

- **nettoyage de véhicules**, p.ex. le nettoyage de véhicules dans une station de lavage, le nettoyage à haute pression, le nettoyage manuel; convient particulièrement pour le pré-lavage;
- **pour la bonne conservation de la valeur et pour l'entretien:** protection temporaire pour le vernis des véhicules

Avantages:

- **puissance de nettoyage importante** ↪ grâce à l'adaptation optimale du détergent à la machine de nettoyage; ↪ grâce à la mousse très attachante les salissures se décolent très facilement.
- **économique** ↪ grâce à la bonne solubilité du produit dans l'eau (rapport prix-prestation) ↪ peu d'entretien et de réparations à effectuer sur les machines de nettoyage grâce aux inhibiteurs de dépôts de calcaire et de corrosion
- **sécurité et protection optimale** ↪ pour l'utilisateur, vu les dangers potentiels de faible importance ↪ pour l'environnement grâce à la biodégradabilité des éléments constitutifs qui peuvent être traités séparément comme des déchets, emballage en PE ↪ pour des surfaces vernies, testé par des instituts agréés.
- **brillance éclatante après le séchage**

Usage:

important: comme tous les détergents contenant des tensio-actifs, ce produit ne peut pas être appliqué sur des surfaces vernies chaudes. Il faut éviter le dessèchement de la solution du produit.

Appareils de nettoyage à haute pression: aspirer directement le produit pur ou une solution de 1: 10; en cas de dosage par injection: utiliser une solution de 1: 10 à 1: 20.

Stations de lavage (Programme de nettoyage de mousse): selon le type de station de lavage, introduire le produit par les pompes de dosage. Consommation par véhicule: 15 - 30 ml; en cas de dosage par injection, une solution prête à utiliser doit être préparée (p.ex. 1 l concentré + 9 l eau) et la station de lavage sera réglée à plus ou moins 100 - 300 ml d'eau par véhicule.

Valeur pH: 7,0 (1%-solution dans l'eau de ville dont la dureté s'élève à 20° DH)

Commandes: 10 l – art.n° 81296 25 l - art.n° 81217 220 kg - art.n° 80873

Remarques: Composition: 10-20 % tensio-actifs non-ioniques, produits anti-calcaires, matières auxiliaires. N° de l'Office fédéral de l'environnement (UBA): 0620 0167

ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Str. 2-8
89287 Bellenberg

N° de tél. +49(0)180/ 5 37 37 37
N° de fax +49(0)180/ 5 37 37 38
email: info@wap-online.de
http://www.wap-online.de.

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 24.07.2003

revue le : 24.07.2003

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit** ALTO Active Foam
- **Producteur/fournisseur :**
ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Straße 2-8 Telefon: +49 7306/72-0
D - 89287 Bellenberg Telefax: +49 7306/72-316
- **Service chargé des renseignements :**
Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
BP 426 Tel:+33 3 88 37 37 37
67091 Strasbourg Fax:+33 3 88 11 54 75
- **Renseignements en cas d'urgence :**
En cas d'urgence appeler le centre antipoison le plus proche

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
Description :
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.
- **Composants contribuant aux dangers:**

Nonionic tensid Xn; R 22-41	5-15 %
63449-41-2 Quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides C, N; R 21/22-34-50 EINECS: 264-151-6	1-5 %
- **Indications complémentaires :**
Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** Xi Irritant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.
R 36 Irritant pour les yeux.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **après inhalation :**
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :**
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Équipement spécial de sécurité :**
Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:** Non nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Diluer avec beaucoup d'eau.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **Protection respiratoire :** non nécessaire.
- **Protection des mains :**
Le matériel des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.
En raison de tests manquants, une recommandation pour le matériel de gants pour le produit / la préparation / le mélange des produits chimiques ne peut pas être donnée.
Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériel de gants.**
Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériel de gants.**
La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

- **Forme :** liquide

• Couleur :	orange		
• Odeur :	frais		
		<u>valeur/gamme</u>	<u>unité</u> <u>méthode</u>
• Modification d'état			
• Point de fusion :		non déterminé	
• Point d'ébullition :		100 ° C	
• Point d'éclair :		101 ° C	
• Température d'inflammation :		200 ° C	
• Auto-imflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
• Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.		
• Pression de vapeur :	à 20 ° C	23 hPa	
• Densité :	à 20 ° C	1,006 g/cm ³	
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :		entièrement miscible	
• Valeur du pH :	(10 g/l) à 20 ° C	3,5	
• Teneur en solvants :			
• solvants organiques		0,0 %	

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux :**
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux :** Provoque des irritations
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
Irritant

12 Informations écologiques

- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Ne doit accéder ni à la nappa phréatique, ni aux eaux naturelles
Les solutions diluées peuvent être rejetées dans une stations d'epuration.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :**
Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**
-
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
- **Polluant marin :** Non

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**
Xi Irritant
- **Phrases R :** 36 Irritant pour les yeux.
- **Phrases S :**
2 Conserver hors de portée des enfants.
25 Éviter le contact avec les yeux.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
64 En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
22 Nocif en cas d'ingestion.
34 Provoque des brûlures.
41 Risque de lésions oculaires graves.
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- **Service établissant la fiche technique :**
Service Produits de nettoyage et d'entretien